

La maternelle 4 ans doit devenir une des pierres angulaires
de nos interventions pour assurer l'inclusion et
la réussite scolaires de tous les jeunes à besoins particuliers

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ A LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PARTICULIÈRES ET AUDITIONS PUBLIQUES
SUR LE PROJET DE LOI N° 5 : LOI MODIFIANT LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET D'AUTRES DISPOSITIONS À L'ÉGARD DES SERVICES DE L'ÉDUCATION
PRÉSCOLAIRE DESTINÉE AUX ÉLÈVES ÂGÉS DE 4 ANS

EGIDE ROYER Ph. D.¹

PSYCHOLOGUE ET PROFESSEUR ASSOCIÉ, FACULTÉ DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION, UNIVERSITÉ LAVAL

29 MAI 2019

Compte tenu des défis auxquels le Québec est actuellement confronté en éducation, ce mémoire formule des recommandations pour que le projet de loi N° 5- LOI MODIFIANT LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET D'AUTRES DISPOSITIONS À L'ÉGARD DES SERVICES DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE DESTINÉE AUX ÉLÈVES ÂGÉS DE 4 ANS contribue à améliorer significativement la réussite scolaire des enfants vulnérables et des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA).

1- La réussite scolaire des jeunes à besoins particuliers, handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (HDAA)

L'un des indicateurs les plus utilisés pour évaluer l'efficacité d'un système éducatif est celui de la proportion des élèves d'une cohorte qui obtiennent un diplôme du secondaire dans les temps prévus. Au Québec, le taux de diplomation de la cohorte de 2010, après 7 années au secondaire, indique que 18% des filles et 30% des garçons ne possèdent toujours aucun diplôme d'études secondaires ou d'études professionnelles.¹ C'est le cas pour quatre garçons sur dix dans au moins 10 commissions scolaires francophones. Cette situation est inacceptable pour une société aussi développée que celle du Québec.

La réussite scolaire des élèves à besoins particuliers est encore plus préoccupante. De 2001 à 2016, la proportion de la population scolaire des jeunes identifiés handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (HDAA) est passée de 10,8% à 20,4%². Alors que la clientèle globale des écoles du Québec a diminué de 9% durant cette période, le nombre d'élèves HDAA a augmenté de 71,8%.³ Dans le réseau des écoles publiques, il s'agit d'un élève sur cinq au primaire (1/5) et d'un élève sur quatre au secondaire (1/4). Les derniers chiffres disponibles (janvier 2019) indiquent que ce nombre est toujours en augmentation et que 225,326 élèves sont

¹ Ces données font référence à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) et d'études secondaires (DES), excluant les qualifications qui ne sont pas des diplômes du secondaire à proprement dit mais plutôt des attestations décernées à des jeunes en grandes difficultés scolaires. MEES (2019). Taux de diplomation et de qualification par commission scolaire au Québec, Édition 2018.

² Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (2018). Le respect des droits des élèves hdaa et l'organisation des services éducatifs dans le réseau scolaire québécois : une étude systémique.

³ Idem

maintenant considérés comme HDAA⁴. Il s'agit de jeunes qui vivent pour la plupart des problèmes d'apprentissage (particulièrement en littératie), de communication (langage) et des difficultés émotives, comportementales ou de santé mentale.

Le taux de diplomation de ces élèves (après 7 années de fréquentation de l'école secondaire) n'est actuellement que de 36,2%⁵, nettement inférieur au taux usuel de 60% observé dans les autres systèmes éducatifs en Amérique du Nord. Quant au taux de décrochage (sorties sans diplôme), il est de 46% chez les élèves (HDAA)⁶, 3.4 fois plus élevé que chez les élèves ordinaires (16,2 %)⁷. Cette situation perdure (le taux de sortie sans diplôme des HDAA est de 49,7% en 2016-17⁸) malgré le développement des CPE, des garderies privées, des services de garde en milieu familial et malgré les 2,7 milliards que nous dépensons maintenant chaque année pour leur offrir des services en milieu scolaire.

La recherche nord-américaine indique que les élèves à besoins particuliers inclus dans des classes ordinaires ont des taux d'obtention du diplôme du secondaire nettement plus élevés que les élèves regroupés en milieu ségrégué.⁹ Plusieurs voix s'élèvent néanmoins pour réclamer la création de classes spéciales, tout particulièrement dans les écoles francophones¹⁰. Ce type de mesure vient pourtant consacrer très tôt, souvent dès l'âge de 7 et 8 ans, l'impossibilité pour la majorité de ces jeunes d'obtenir plus tard un des diplômes du secondaire.

2- Les enfants de 4 ans vulnérables et à besoins particuliers

À la lumière des indicateurs que je viens de mentionner, je considère que l'amélioration de la réussite des jeunes en difficulté passe par l'offre à tous les enfants du Québec d'une maternelle

⁴ MEES (2019). Demande d'accès à l'information, 24-01-2019, Daphnée Dion-Viens. Le Journal de Québec

⁵ Idem

⁶ Homsy (2018), Rapport de l'Institut du Québec. Décrochage scolaire au Québec : Dix ans de surplace, malgré les efforts de financement.

⁷ Bulletin statistique de l'éducation (mai 2015), tableau 2, page 6.

⁸ Québec (2018). Le taux de sortie sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes (décrochage scolaire). Chez les élèves en retard, ce taux atteint 58,6%.

⁹ Schifter (2016). Using survival analysis to understand graduation of students with disabilities. *Exceptional Children*, 82 (4), 479–496.

¹⁰ L'inclusion des élèves en difficulté dans les classes ordinaires. Au primaire : francophones 84%, anglophones : 93%. Au secondaire : francophones 60,3%, anglophones 84,1%.

4 ans permettant à ceux qui sont vulnérables ou à risque, de recevoir des services éducatifs en adaptation scolaire qui correspondent aux pratiques exemplaires. Cette maternelle doit, j'insiste, être inclusive et éviter toute forme de ségrégation basée sur le niveau socioéconomique, la nature des difficultés ou du handicap.

Cette position repose sur cinq observations.

Première observation

La proportion d'enfants vulnérables en maternelle 5 ans sur au moins un domaine du développement (santé physique et bien-être, compétences sociales, maturité affective, développement cognitif et langagier, habiletés de communication et connaissances générales) était en 2012 de 32,6% chez les garçons et de 18,6 % chez les filles.¹¹ En 2017, elle est passée respectivement à 35% et à 20, 2%.¹² Nous parlons ici d'environ 23,000 enfants qui, chaque année, entrent en maternelle 5 ans vulnérables ou présentant des besoins particuliers. Fait à noter, l'évaluation de la maternelle 4 ans ontarienne a montré une diminution très importante d'au moins trois des facteurs de risques que je viens de mentionner.¹³

Deuxième observation

Le Québec a jusqu'à maintenant fait fausse route en limitant la maternelle 4 ans aux seuls milieux défavorisés. Cette pratique d'accorder l'accès selon le « code postal » est pour le moins bancale et ne correspond pas aux pratiques exemplaires en intervention précoce. Certes, la proportion de jeunes vulnérables y est plus importante, mais la majorité des jeunes en difficulté ou handicapés ne vivent pas en milieu défavorisé.¹⁴

¹¹ Québec (2013). Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2012. Portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives. Québec: Institut de la statistique.

¹² Voir Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017 à

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/developpement-enfants-maternelle-2017.html>

¹³ Le pourcentage d'enfants à risque en matière de compétences sociales est passé de 10,5 p. 100 à 5,8 p. 100; celui en matière d'habiletés cognitives et de développement du langage, est passé de 15,8 p. 100 à 4,3 p. 100; et enfin celui en matière de connaissances générales et d'habiletés de communication, de 10,5 p. 100 à 5,8 p. 100. Voir

<http://www.edu.gov.on.ca/maternellejardindenfants/theresearchisin.html>

¹⁴ Willms, J. D. (éd.) (2002). Vulnerable Children: Findings from Canada's National Longitudinal Survey of Children and Youth. Edmonton, Alberta : The University of Alberta Press.

Troisième observation

Dans mon champ de pratique, celui de l'adaptation scolaire, l'intervention professionnelle précoce et ciblée constitue « l'étalon or » des programmes efficaces.

À titre d'illustrations.

Johanne présente un retard de langage; Pierre frappe fréquemment les autres enfants de la garderie; Steve est nettement plus inattentif et agité que la moyenne des enfants de son groupe d'âge; Jeanne, une fois sur deux, ne suit pas les consignes de l'adulte; Julien a un développement social atypique dont certaines manifestations relèvent probablement d'un trouble du spectre de l'autisme. Bien que la qualité des interactions en CPE ou en garderie soit nécessaire, elle est loin d'être suffisante pour assurer la réussite scolaire de la majorité de ces jeunes. Ces enfants ont besoin d'interventions intensives, basées sur les pratiques exemplaires et reposant, entre autres, sur le modèle de la réponse à l'intervention¹⁵.

Quatrième observation

Les services éducatifs offerts aux enfants de 4 ans vulnérables doivent être sous la responsabilité d'une enseignante du préscolaire et d'une éducatrice de la petite enfance, assistées au besoin par des enseignants spécialisés en adaptation scolaire. Cette équipe doit posséder l'expertise pour évaluer les besoins des jeunes à risque, recommander des mesures éducatives qui y correspondent et élaborer, puis appliquer, un plan d'intervention individualisé. Tous les autres services professionnels offerts par l'école et par la commission scolaire doivent leur être accessibles.

Cinquième observation

Indépendamment de leur milieu socioéconomique, nous devons également nous préoccuper des besoins des enfants doués et talentueux. Marie, à 4 ans, a un niveau de lecture de fin première année et possède des habiletés cognitives et intellectuelles nettement supérieures à son groupe d'âge. Dans tous les systèmes éducatifs en Amérique du Nord, les besoins des élèves à haut

¹⁵ Voir, entre autres, Royer (2019). Les problèmes émotifs et comportementaux à l'école : petite encyclopédie de l'enseignant efficace, chapitre 19.

potentiel sont reconnus comme relevant également de l'adaptation scolaire. Ce n'est pas le cas au Québec. Je considère que pour les enfants de 4 ans dans cette situation, les activités usuelles d'une garderie ou d'un CPE ne correspondent souvent pas à leur niveau de développement et à leur potentiel.

3- Recommandations

Attendu,

que la majorité des jeunes de 4 ans vulnérables, à risque, handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage ne vivent pas en milieu défavorisé.

que l'intervention précoce auprès des jeunes vulnérables, à risque, handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage doit être intensive, spécifique, offerte et encadrée par au moins une professionnelle possédant une formation universitaire en pédagogie et en littératie.

que l'inclusion des jeunes handicapés ou en difficulté d'apprentissage est essentielle pour leur intégration sociale et leur réussite scolaire.

Je formule les recommandations suivantes.

Recommandation 1 : que le ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MEES) revoit en profondeur, d'ici juin 2020, sa politique en adaptation scolaire et y consacre la maternelle 4 ans comme un des environnements éducatifs prioritaires pour répondre aux besoins des jeunes vulnérables et prévenir les problèmes d'adaptation et d'apprentissage.

Recommandation 2 : qu'il soit expressément affirmé dans cette politique que toutes les classes, dont celles de maternelle 4 ans, sont inclusives et que tous les enfants vulnérables, à risque,

handicapés ou en difficulté d'adaptation y ont leur place.

Recommandation 3 : que tous les enfants vulnérables, à risque, handicapés ou en difficulté d'adaptation bénéficient d'interventions personnalisées en maternelle 4 ans et puissent avoir accès prioritairement à toutes les ressources professionnelles disponibles à l'école primaire.

Recommandation 4 : que le Ministère revoie à la hausse l'enveloppe financière des services en adaptation scolaire pour tenir compte des 50,000 élèves de maternelle 4 ans que comptera d'ici 2024, ceci est mon estimation, le réseau scolaire québécois. Ces sommes supplémentaires devront être ciblées et protégées.

Recommandation 5 : que les programmes du préscolaire 4 et 5 ans soient rigoureusement basés sur les pratiques exemplaires reconnues et comportent des contenus spécifiques portant sur les services éducatifs à offrir aux enfants vulnérables ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Recommandation 6 : que les universités et les CÉGEP accélèrent le développement d'ententes pour l'établissement de passerelles de type DEC-BAC permettant aux éducatrices en petite enfance qui le désirent de devenir enseignantes au préscolaire.

Recommandation 7 : que les CÉGEP offrent aux personnes qui font de la garde en milieu familial des programmes permettant d'acquérir en cours d'emploi, si elles le désirent, une formation collégiale d'éducatrice en petite enfance.

Recommandation 8 : que les CEGEP et les universités revoient leur programme respectif de formation initiale en petite enfance et en enseignement préscolaire-primaire pour y inclure des contenus spécifiques portant sur l'intervention précoce auprès des enfants vulnérables, à risque, handicapés ou en difficulté d'adaptation.

Recommandation 9 : que le Ministère crée, dans le futur Institut d'excellence en éducation (INE), un réseau spécifique sur les pratiques éducatives exemplaires en petite enfance et en

maternelle 4 et 5 ans.

Recommandation 10 : que le Ministère mette en place un programme d'évaluation pour assurer le suivi du développement des maternelles 4 ans, évaluer leur impact sur la réussite éducative des jeunes vulnérables et identifier les ajustements jugés nécessaires.

En conclusion

Depuis longtemps on affirme en petite enfance et en adaptation scolaire qu'un dollar investi en prévention permet de sauver ultérieurement six dollars en intervention. Il s'agit pourtant de beaucoup plus qu'une question de coût : la prévention et l'intervention précoce changent des vies.

Il y a trois ans, à la fin d'une conférence que je donnais dans une école à l'invitation de l'Institut Tshakapesh à Sept-Îles, un homme dans la trentaine m'a demandé de lui dédicacer l'un de mes livres. En lui remettant l'ouvrage, il me remercia pour la dédicace mais surtout pour la différence que j'avais fait dans sa vie. Je n'avais aucune idée de qui il était et aucun souvenir de ce que j'avais bien pu faire. Il me raconta que c'était alors que je travaillais à titre de psychologue dans les écoles primaires de l'ouest du Comté de Portneuf que je l'avais aidé, en maternelle et dans les premières années du primaire, à résoudre son problème de bégaiement. Il était maintenant directeur d'école.

Des milliers d'enseignants et d'éducateurs ont déjà reçu un témoignage similaire qui rend justice à leur passion de la réussite et à leur profonde conviction qu'il sera toujours beaucoup plus facile de bâtir des enfants forts que de réparer des adultes brisés.

L'offre d'une maternelle 4 ans de qualité à l'ensemble des jeunes du Québec leur permettra, j'en suis convaincu, de faire une différence encore plus importante.

¹ Note biographique

Le Dr Égide Royer est psychologue et spécialiste de la réussite scolaire. Son expertise en éducation est reconnue internationalement, plus particulièrement en ce qui a trait à la prévention de l'échec scolaire et aux interventions pour prévenir les problèmes d'adaptation à l'école. Il travaille d'abord en centre jeunesse, comme éducateur spécialisé pour ensuite enseigner quatre ans la psychologie au Collégial. Il oeuvre pendant dix ans dans une commission scolaire de Portneuf, à titre de psychologue scolaire et de responsable du préscolaire et des services en adaptation scolaire. Il quitte ensuite pour accepter le poste de responsable provincial, au ministère de l'Éducation, du dossier des difficultés d'apprentissage et de comportement. Professeur-chercheur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, il a entre autres été directeur du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire, fondé le Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement (CQJDC) et dirigé sept étudiants au doctorat qui sont tous devenus professeurs d'université. Égide Royer a publié sept livres et est auteur ou coauteur de plus de deux cents articles et communications, autant scientifiques que de vulgarisation. *Il a reçu en 2011 le prix reconnaissance de l'Ordre des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec pour souligner sa contribution remarquable au rayonnement et à la reconnaissance de la profession et, en 2016, le prix professionnel décerné par l'Ordre des psychologues du Québec à un de ses membres qui s'est distingué par sa contribution remarquable à la profession et sa carrière exceptionnelle.* Son plus récent ouvrage, *Les problèmes émotifs et comportementaux à l'école : petite encyclopédie de l'enseignant efficace*, a été publié au janvier 2019.